

TENNIS DE TABLE INDIVIDUEL ET PAR EQUIPES **ELITE**

	CHAMPIONNAT ELITE DU COMITE DE PARIS			1^e D
	Mercredi 30 novembre 2016 9h30 – 16h30			Salle spécifique Club TT 13
	BG/MG/CG/JG/ CJF	QUALIFICATIF POUR LE CHAMPIONNAT NATIONAL ELITE		
	Engagement par retour du fichier Excel à seconddegre@ugsel75.org			

Salle de Tennis de Table Georges Carpentier – 25 av. de la Pt d'Ivry – 75013 PARIS

Engagement

Lors de l'inscription des équipes au championnat du comité de Paris (quelque soit la catégorie), chaque enseignant d'EPS devra indiquer à l'UGSEL Paris la composition de son équipe et également si celle-ci se compose de joueurs FTTT (classement à communiquer au comité). Pour l'engagement des individuels, l'enseignant devra également renseigner le nombre de points des joueurs.

Règlement sportif

Le port du short est obligatoire. Les chaussures doivent être adaptées à la pratique sportive en salle. Les joueurs d'une équipe doivent porter un T-shirt d'établissement identique (chasubles autorisés).

Dans le cas contraire, au départ de l'établissement, il est déconseillé au professeur d'EPS d'amener l'élève à la compétition puisque celui-ci ne sera pas autorisé à jouer. Dans le cas d'une rencontre par équipe, l'équipe sera amputée du joueur n'ayant pas respecté le règlement. Si l'équipe n'a pas de remplaçant et/ou elle n'a pas le nombre de joueur minimum suffisant (3) alors l'équipe est disqualifiée et ne pourra en aucun cas être requalifiée pour le tour suivant.

Composition d'une équipe.

Voir le règlement Tennis de Table comité de Paris

Organisation et déroulement des rencontres.

Il est indispensable d'arriver à l'heure pour le bon déroulement de la compétition. A votre arrivée, il est nécessaire d'informer l'organisateur de vos éventuels forfaits de dernière minute.

Un temps d'échauffement est prévu. Chaque professeur devra avoir avec lui ses propres balles d'échauffement. Aucune raquette, aucun short ne sera fourni par l'UGSEL, seules les balles de compétition seront disponibles pour le déroulement des matchs.

Pour le reste, se reporter au règlement Tennis de Table comité de Paris.

Forfaits.

Il faut prévenir l'UGSEL Paris par mail la veille de la compétition ou le matin même avant 10h. **Dans le cas contraire, 6 euros seront facturés par élève** forfaits et 25 euros par équipe sans justifications. Les justificatifs d'absence sont à fournir avant la fin de la semaine suivant la compétition.